

FÉCONDATION IN VITRO Le diagnostic préimplantatoire divise la plupart des formations politiques. Les assemblées de parti détermineront le ton de la campagne pour la votation du 14 juin.

Querelle éthique sur les embryons

BERNE
CHRISTIANE IMSAND

«On ne peut pas sélectionner en laboratoire les êtres humains qui auront le droit de vivre.» C'est avec cette formule, répétée comme un mantra, que les adversaires du diagnostic préimplantatoire (DPI) combattront l'article constitutionnel soumis au peuple le 14 juin. Cette opposition ne peut pas être ignorée.

Le comité qui a lancé, hier, la campagne du non comprend des représentants de tous les partis, à l'exception du PLR et des vert'libéraux. Ils interviennent pour l'heure à titre personnel, mais ils sont susceptibles d'avoir du poids dans des partis qui sont très divisés sur les questions éthiques soulevées par la réforme. Les assemblées de parti qui auront lieu au cours de ces prochaines semaines joueront donc un rôle marquant dans la campagne.

Loi d'application visée

L'article constitutionnel sur lequel les électeurs vont se prononcer ouvre la voie au DPI en renonçant à exiger l'implantation de tous les embryons déve-



Le comité qui a lancé, hier, la campagne du non comprend des représentants de tous les partis, à l'exception du PLR et des vert'libéraux. KEYSTONE

loppés en vue d'une fécondation in vitro. Mais c'est aussi la loi d'application qui est dans le colimateur du comité. Elle définit à quelles conditions il sera possible de procéder à un DPI avant le transfert de l'embryon dans l'utérus de la mère.

Son sort dépend cependant de l'article constitutionnel. Si celui-ci est rejeté, la loi tombera avec lui. Sinon, elle pourra faire l'objet d'un référendum, qui réunira un front encore plus large, comme le démontrent les votes intervenus au Parlement.

Le PDC est le seul parti dont les élus sont majoritairement opposés aux deux projets. «La modification de la Constitution risque d'ouvrir la boîte de Pandore», explique Dominique de Buman

(FR). A gauche, les positions sont plus différenciées. La conseillère nationale Suzanne Leutenegger Oberholzer (BL) est la seule socialiste à s'être opposée à l'article constitutionnel. Par contre, la majorité des élus socialistes a voté contre la loi. Explication: le Parlement est allé bien au-delà du projet initial. Au lieu de se contenter de dépister les maladies héréditaires, comme le proposait le gouvernement, il a élargi le DPI aux anomalies chromosomiques comme la trisomie 21.

Risque de stigmatisation

Pour la démocrate-chrétienne Christine Bulliard-Marbach (FR), cette sélection des embryons fait peser sur les parents la

lourde contrainte d'un enfant parfait. «Cette idée est blessante pour les parents d'enfants porteurs de trisomie 21.» C'est d'ailleurs la photo d'une fillette atteinte d'une forme légère de cette anomalie chromosomique qui figure sur le papillon d'information du comité Non au DPI.

Le conseiller national Christian Lohr (PDC, TG), lui-même lourdement handicapé, dénonce un risque de stigmatisation. Il craint qu'à l'avenir, «les personnes handicapées soient considérées comme indésirables, comme des risques évitables et comme des charges. Des refus de prestations des assurances sociales et des caisses-maladie pourraient en être la conséquence.»

Le comité veut aussi éviter une multiplication des embryons surnuméraires, car il sera possible de développer jusqu'à douze embryons pour la fécondation in vitro au lieu de trois aujourd'hui. «Ils finiront par être détruits ou utilisés pour la recherche», souligne l'UDC argovienne Sylvia Flückiger.

Pour la présidente du parti évangélique Marianne Streiff-Feller (BE), la seule façon d'éviter cette situation est de s'opposer au DPI. «On ne peut pas planifier une société sans handicap et sans maladie. Cet instrument de sélection entraîne une distinction entre les vies dignes d'être vécues et les autres. C'est un faux signal pour notre société.»

« Cette idée est blessante pour les parents d'enfants porteurs de trisomie 21. »



CHRISTINE BULLIARD-MARBACH
CONSEILLÈRE NATIONALE
FRIBOURGEOISE
(PDC)